

LES DOCUMENTS DE RECHERCHE DE LA FONDATION
CANADIENNE DES BOURSES D'ÉTUDES DU MILLENAIRE

Pourquoi ne continuent-ils pas?

Les facteurs qui influencent les jeunes Canadiens
à ne pas poursuivre leurs études au
niveau postsecondaire

Millennium
Scholarships



Les bourses
du millénaire

Pourquoi ne continuent-ils pas?
Les facteurs qui influencent les jeunes Canadiens à ne pas poursuivre
leurs études au niveau postsecondaire

E. Dianne Looker
Université Acadia

Canada Millennium Scholarship Foundation
Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire

1000 Sherbrooke West / Ouest
Bureau 800
Montréal, QC
H3A 3R2

Tél: 1 877 786 3999 (Toll Free / Sans frais)
Fax / Téléc: 514 985 5987

E-mail: millennium.foundation@bm-ms.org
Courriel: boursesmillenaire@bm-ms.org
www.millenniumscholarships.ca / www.boursesmillenaire.ca

INTRODUCTION

Pourquoi plusieurs jeunes Canadiens ne poursuivent-ils pas d'études postsecondaires (EPS)? Il existe de nombreuses études démontrant les avantages d'un tel investissement en ce qui a trait à l'échelle salariale, à la sécurité d'emploi, aux transferts de compétence et même au développement personnel. *Quel jeune* choisit de ne pas entreprendre d'études postsecondaires et *pourquoi* prend-il cette décision? Ce sont des questions d'un grand intérêt pour les décideurs en matière de politiques publiques et les éducateurs du Canada entier. Ils doivent être en mesure de saisir ce qui peut être fait pour augmenter le nombre d'étudiants qui poursuivent et terminent des études postsecondaires. Il est fondamental que l'accès aux EPS soit à la portée de tous les Canadiens, peu importe leurs antécédents ou leur lieu de résidence.

Cette étude, fondée sur des recherches récentes, propose certaines réponses à ces questions. Elle prend fortement appui sur deux rapports sur la jeunesse canadienne commandés par la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire (Foley, 2001; Cogem, 2001). Ces travaux se penchent sur les facteurs qui influencent les jeunes à *ne pas* entreprendre d'études postsecondaires. Le présent document rend compte des objectifs, décrit la méthodologie et analyse les résultats principaux de ces recherches¹. Il fait état de leur impact éventuel sur les politiques publiques.

SURVOL DES RECHERCHES PERTINENTES

Les comptes rendus de recherche révèlent que certains sous-groupes de la société canadienne sont moins susceptibles que d'autres de faire des études postsecondaires. Notre premier objectif consiste à identifier ces sous-groupes. Lorsque nous aurons déterminé qui sont ces individus, nous pourrions examiner son corollaire, c'est-à-dire *pourquoi* ces jeunes ne poursuivent pas d'EPS.

Une méthode possible pour l'analyse des facteurs influençant ces « absents » consiste à les séparer en deux catégories : facteurs *externes* (c.-à-d. les obstacles contextuels) et facteurs *internes* (c'est-à-dire les dispositions propres à l'individu). Par exemple, on peut considérer les coûts comme un facteur externe et le manque de confiance en soi, comme un facteur interne. Cette classification - et des méthodes semblables préconisées par d'autres chercheurs² - semble moins catégorique si l'on reconnaît, d'une part, que les étudiants doivent être *conscients* des contraintes externes (comme le coût des EPS) pour qu'elles influencent leur décision et, d'autre part, que leurs perceptions internes (quant à l'endettement, par exemple) ont un rôle à jouer dans la façon dont ils vivent cette prise de conscience. En d'autres mots, plusieurs facteurs externes (dont certains peuvent être influencés par les politiques publiques) comportent une dimension interne. Qui plus est, il est extrêmement rare qu'un unique facteur décisif pousse les jeunes à se détourner de l'idée de poursuivre des EPS. Comme le fait remarquer le rapport du Cogem, la plupart des participants à l'étude qualifient de « complexe » leur expérience entourant la question des EPS, et décrivent divers facteurs qui se combinent pour marquer leurs choix en matière d'éducation à plusieurs moments de leur parcours (Cogem, 2001 : 18). En parcourant les études sur les obstacles particuliers reliés aux facteurs inhibiteurs, il est essentiel de réfléchir à la complexité du processus.

¹ Pour une vue d'ensemble des facteurs influençant l'accès aux EPS, voir Looker et Lowe (2001), « Post-Secondary Access and Student Financial Aid in Canada: Current Knowledge and Research Gaps », la bibliographie annotée préparée par Adam Seddon qui complète l'étude, ainsi que le compte rendu de l'atelier, tenu en février 2001, qui traitait des problématiques entourant l'accès aux EPS et l'aide financière aux étudiants, disponible sur le site web des Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques : <http://www.cprn.com/cprn.html>.

² Voir Perron, 1996; Hossler et Stage, 1992.

QUI N'ENTREPREND PAS D'EPS?

Les recherches ont démontré qu'il existe plusieurs facteurs agissant sur la décision des jeunes quant à la poursuite des EPS. Plusieurs de ces facteurs sont en fait des variables sociodémographiques qui remettent en question le présupposé d'équité dans l'accès aux EPS. D'autres variables d'ordre académique, fréquemment reliées aux données sociodémographiques, peuvent aussi avoir un impact. Cet impact est d'ailleurs souvent plus important que celui des variables sociodémographiques. Les performances et le cheminement académiques font partie intégrante de plusieurs - si ce n'est la majorité - des programmes postsecondaires. Les facteurs les plus pertinents sont répertoriés dans le tableau suivant.

Facteurs pertinents*	Source
Faible revenu parental	BUTLIN, 1999; TERRE-NEUVE, 1998; STATISTIQUE CANADA, 2000; UNIVERSITÉ D'ALBERTA, 2001
Faible niveau de scolarité des parents	ANDRES et KRAHN, 1999; BUTLIN, 1999; CHOY, 1999, CLIFT et al., 1997; LOWE et KRAHN, 2000
Mâles	BUTLIN, 1999; CLIFT et al., 1997; QUÉBEC, 1998; THIESSSEN et NICKERSON, 1999
Francophones	BUTLIN, 1999; QUÉBEC, 1998
Jeunesse rurale	ANDRES et KRAHN, 2001; BUTLIN, 1999; LOOKER, 1993; LOOKER et DWYER, 1998; UNIVERSITÉ D'ALBERTA, 2001
Jeunesse aborigène	COLOMBIE-BRITANNIQUE, 1997; CLIFT et al., 1997; CLOUTIER, 1984; SARKAR et STALLARD, 1997; UNIVERSITÉ D'ALBERTA, 2001
Autres minorités	CLOUTIER, 1984
Handicaps physiques	BUTLIN, 1999; CLIFT et al., 1997; SARKAR et STALLARD, 1997; TICOLL, 1995
Handicaps d'apprentissage	BUTLIN, 1999; COLOMBIE-BRITANNIQUE, 2000; CLIFT et al., 1997; SARKAR et STALLARD, 1997; TICOLL, 1995
Familles monoparentales	BUTLIN, 1999; MAGEE, 1998
Cheminement non académique	ANDRES et KRAHN, 1999
Faibles performances académiques	BUTLIN, 1999; LOOKER, 1994; PERRON, 1996
Attitudes négatives par rapport à l'éducation	ANDRES, 1999; COLOMBIE-BRITANNIQUE, 1997, 1998; BUTLIN, 1999; MPHEC, 1997; LOOKER, 1994; PERRON, 1996; TICOLL, 1995

* Les catégories répertorient ceux moins enclins à poursuivre des EPS.

Butlin (1999) utilise les données de l'*Enquête de suivi* auprès des sortants (ESS) de Statistique Canada (1995) pour analyser en profondeur les répercussions de ces facteurs sur la présence des jeunes dans les institutions postsecondaires. La régression logistique multinomiale lui a permis d'identifier les effets de chaque variable explicative (telle une donnée sociodémographique particulière), tout en posant d'autres facteurs comme valeur de référence. Il en conclut que plusieurs facteurs influencent le type d'institution postsecondaire fréquentée, mais que seulement quelques-uns ont un effet direct sur la prise de décision d'un individu quant à la poursuite des EPS. D'après ses recherches, la seule donnée sociodémographique ayant une influence sur cette prise de décision - suite à

l'application des valeurs de référence - est le niveau de scolarité des parents. Les variables d'ordre académique qui influencent la fréquentation d'un établissement postsecondaire, toujours suite à l'application des valeurs de référence, sont l'échec scolaire, la contribution de l'étudiant en classe ainsi que la participation aux activités parascolaires.

Il faut être prudent dans l'interprétation des études sur la différence de participation aux EPS qui n'observent qu'une seule variable. Il est nécessaire de regarder au-delà des tendances à la différence pour essayer de comprendre *pourquoi* certains jeunes choisissent de fixer une telle limite à leur éducation.

POURQUOI S'ARRÊTER APRÈS LE SECONDAIRE? - FOLEY

L'étude de Foley (2001), une commande de la Fondation des bourses d'études du millénaire, a le mérite de poser clairement la question des motifs des étudiants admissibles à une institution postsecondaire qui décident de ne pas poursuivre leurs études. Foley analyse les résultats de l'*Enquête auprès des sortants* (ES) de 1991, et de l'*Enquête de suivi auprès des sortants* (ESS) de 1995. Cette dernière examine le parcours des répondants de l'ES entre 1991 et 1995. Précisons que ces répondants étaient des jeunes de 18 à 20 ans des dix provinces canadiennes.

L'*Enquête auprès des sortants* demande aux répondants d'identifier la raison *la plus importante* pour laquelle ils ont décidé de ne pas aller au collège, au cégep ou à l'université. Cette question a été posée à des individus qui ont terminé leur secondaire mais n'ont pas entrepris d'EPS, ainsi qu'à des personnes qui ont amorcé des EPS mais ne les ont pas terminées et qui n'étaient plus inscrits à leur programme d'études (représentant 20 % du sous-échantillon) au moment de l'enquête. Il faut souligner, dans le cadre de cette étude, l'exclusion des étudiants qui ne s'inscrivent pas à une institution postsecondaire parce qu'ils n'ont pas de diplôme d'études secondaires - un prérequis pour la plupart des programmes d'EPS. Les innombrables recherches sur le décrochage scolaire confirment l'influence de nombreux facteurs - démographiques et comportementaux - liés à l'achèvement des études.

L'ES se penche sur la raison *la plus importante* de ne pas poursuivre d'EPS. Elle ne révèle rien, ni sur la multiplicité des facteurs de décision ni sur les façons dont les jeunes considèrent plusieurs aspects de la question avant de prendre une décision. Ceci dit, le travail de Foley présente plusieurs observations éclairantes sur *qui* arrête d'étudier après le secondaire et *pourquoi*.

La première étape a consisté à établir les *corrélats démographiques de la participation postsecondaire* pour l'échantillon de diplômés du secondaire (Foley, 2001 : 5). Plusieurs conclusions de l'auteur confirment celles évoquées plus haut. En d'autres mots, le sexe, le salaire, le niveau d'éducation et la situation professionnelle des parents de même que la langue ont un effet sur le taux de participation aux EPS.

Les différences entre participants et absents comprennent des différences d'âge, de provenance régionale, de statut marital, de revenu et de notes. Plus précisément, dans l'échantillon des diplômés du secondaire, les sous-groupes les moins susceptibles de poursuivre des EPS sont :

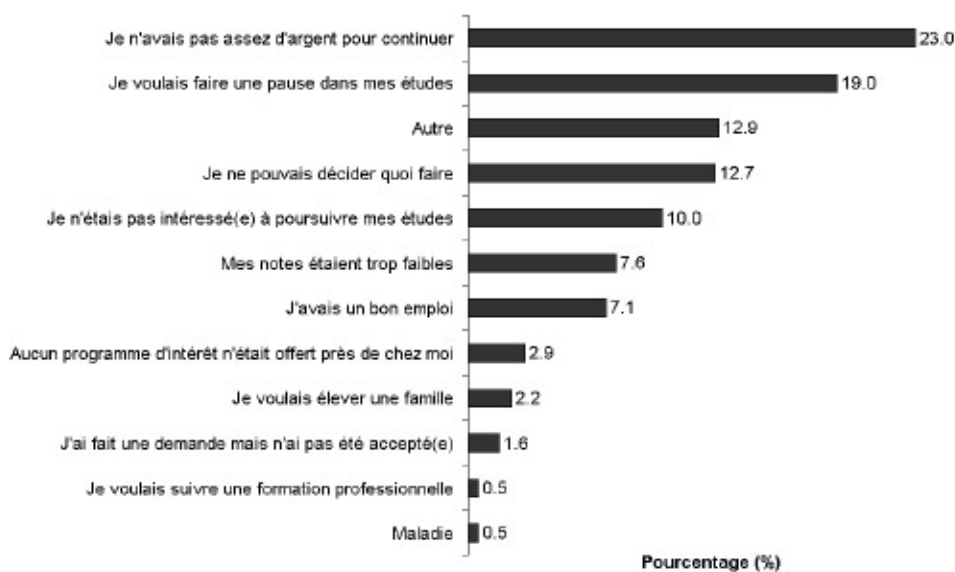
- les mâles;
- les étudiants plus âgés;
- les résidents du Nouveau-Brunswick, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique;

- les anglophones;
- les individus qui, en 1995, étaient mariés et/ou avaient un enfant;
- les individus qui ont des résultats scolaires faibles;
- les individus qui ont un salaire supérieur à 10 000 \$.

Le niveau d'éducation et l'emploi des parents ont aussi un effet : il est davantage probable que les individus issus de foyers plus favorisés poursuivent des EPS.

L'essentiel de l'étude de Foley se penche sur la *raison principale* que les absents (catégorie qui comprend ceux qui ont cessé d'étudier) ont indiqué pour justifier leur décision de *ne pas poursuivre d'EPS*. Les répondants choisissaient parmi les raisons énumérées dans le tableau suivant (Foley, 2001 : 11) :

Figure 1: Raisons



Une des conclusions principales de Foley est que la plupart des étudiants ont évoqué une raison *non financière* pour ne pas entreprendre d'EPS : précisément, 77 % des répondants n'ont pas identifié l'argent comme facteur décisif. Ceci dit, « ne pas avoir assez d'argent pour poursuivre les études » était la raison la plus souvent citée (23 %). La deuxième raison la plus souvent évoquée était « souhaiter prendre une pause des études » (19 %). Les deux autres raisons³ les plus fréquentes étaient « ne pouvoir décider quoi faire » (13 %) et « n'avoir pas d'intérêt pour la poursuite des études » (10 %).

En comparant les individus du sous-échantillon qui ont entrepris des EPS avec ceux qui n'en ont pas fait, Foley note qu'une plus grande proportion du premier groupe (26 % contre 9 %) ont dit qu'ils n'avaient pas assez d'argent pour continuer. « Cette différence laisse supposer que les obstacles financiers jouent un rôle beaucoup moins important dans la persévérance requise pour les EPS qu'ils ne le font relativement à la décision initiale d'entreprendre des EPS. » (Foley, 2001 : 13)

³ Treize pour cent ont sélectionné la catégorie « autre », mais cette catégorie n'identifie pas de motivation unique.

Après avoir identifié les tendances de réponse à cette question centrale, Foley analyse jusqu'à quel point diverses *caractéristiques démographiques* sont reliées aux *raisons principales* de ne pas poursuivre d'EPS. La liste qui suit énumère les différences notables liées les raisons citées :

- la région ou la province d'origine a eu une incidence : les répondants québécois étaient les moins enclins à mentionner le manque d'argent, alors que les répondants de Colombie-Britannique inclinaient plus à donner cette même raison;
- les répondants québécois étaient également plus enclins que les autres à citer l'absence d'intérêt, un bon emploi, des notes trop faibles ou « autre » raison. Inversement, ils inclinaient moins que les autres à dire qu'ils ne pouvaient décider quoi faire;
- les répondants ontariens étaient plus enclins à mentionner l'indécision, alors qu'ils tendaient moins à dire qu'ils n'avaient pas d'intérêt, qu'ils détenaient un bon emploi ou que leurs notes étaient trop faibles;
- les répondants des Prairies étaient plus enclins à déclarer que la raison la plus importante de ne pas poursuivre des EPS était leur désir prendre une pause dans leurs études;
- des différences se décelaient selon la langue, conformes aux différences régionales observées. Dans la comparaison des groupes linguistiques à l'intérieur du Québec, les anglophones étaient plus enclins que les francophones à indiquer que la raison la plus importante était leurs notes trop faibles; les anglophones québécois étaient également plus enclins à vouloir prendre une pause dans leurs études;
- il est apparu peu de différences selon le sexe, bien que les hommes aient été plus enclins à dire qu'ils ne pouvaient décider quoi faire, tandis que les femmes tendaient à sélectionner « autre » raison;
- les répondants dont les pères détenaient un faible niveau de scolarité (c'est-à-dire moins qu'un diplôme d'études secondaires) étaient plus enclins à citer l'absence d'intérêt pour les EPS comme raison principale dans leur décision de ne pas poursuivre leur éducation. Le niveau de scolarité des mères n'a pas eu d'effet statistiquement significatif;
- les répondants dont la mère travaillait étaient plus enclins à mentionner le manque d'argent, tandis que ceux dont la mère ne travaillait pas étaient portés à citer le manque d'intérêt;
- la tendance à travailler des répondants a également eu des répercussions dans le choix de leur raison. Ceux qui avaient travaillé au cours de la dernière année du secondaire étaient plus enclins à mentionner qu'ils n'avaient pas assez d'argent; ils étaient aussi plus portés à signaler le fait de détenir un bon emploi. Ceux qui ne travaillaient pas tendaient à sélectionner le manque d'intérêt ou la catégorie « autre », comme raison principale dans leur choix de ne pas poursuivre des EPS.

Après avoir répertorié les raisons les plus importantes dans la décision de ne pas poursuivre des EPS, et après avoir établi les corrélations avec diverses variables démographiques, la troisième partie de l'analyse de Foley examine comment ces raisons,

données en 1991, se relie aux activités citées par les répondants dans l'*Enquête de suivi* de 1995. Ceux qui, en 1991, ont déclaré souhaiter une pause dans les études tendaient plus à avoir entrepris des EPS ou une quelconque formation en 1995 : ces étudiants étaient plus enclins à avoir choisi des programmes menant à l'obtention d'un diplôme ou d'un certificat; ils étaient aussi plus enclins à avoir entrepris un baccalauréat. Ceux qui, en 1991, ont indiqué le manque d'argent étaient plus enclins que ceux ayant indiqué « autre » raison à poursuivre un programme d'EPS en 1995. En tout et pour tout, moins de 20 % des répondants du sous-échantillon de Foley avaient entrepris des EPS, ce qui laisse croire que « faciliter une transition directe entre l'école secondaire et l'université pourrait accroître la probabilité qu'une personne fréquente un établissement universitaire » (Foley, 2001 : 32).

Plus généralement, Foley souligne l'importance de facteurs non financiers dans la prise de décision des étudiants. « Cela ne signifie pas pour autant qu'il n'y avait aucun obstacle d'ordre financier; il s'agit plutôt d'une perception, la perception qu'un autre obstacle était plus important. » (Foley, 2001 : 34). Les antécédents parentaux, particulièrement le niveau de scolarité des parents, semblent avoir des répercussions non seulement sur la décision, mais aussi sur la raison identifiée comme étant la plus importante dans le choix de ne pas poursuivre des EPS.

Foley conclut ainsi : « Même si l'accès aux EPS pour tous les Canadiens peut signifier davantage qu'une aide financière, on ne peut faire abstraction des obstacles posés par la capacité de payer. Il est probable qu'avoir les moyens d'entreprendre des études postsecondaires demeurera un problème pour beaucoup de jeunes. Les résultats du présent rapport permettent toutefois de suggérer que, dans de nombreux cas, d'autres obstacles doivent être d'abord levés » (Foley, 2001 : 34).

Un des points forts de l'analyse de Foley repose sur le fait qu'elle utilise des données provenant d'un sondage à grande échelle : le Canada entier. Un échantillon aussi représentatif permet un examen assez détaillé des sous-groupes, comme Foley l'a fait. Cependant, une des lacunes de l'ES, de l'ESS et d'autres études à large échelle, c'est qu'elles n'abondent pas en détails sur un sujet en particulier. Ainsi, l'ESS se penche seulement sur la *raison la plus importante* de ne pas faire d'EPS, et ne donne aucun détail sur les motivations complexes qui se combinent dans cette décision.

L'étude qualitative de Cogem Recherche inc. nous donne ces détails par le biais d'entrevues de fond réalisées avec un échantillon de jeunes qui n'ont jamais fréquenté un établissement postsecondaire. La partie suivante de notre étude donne un survol du rapport de Cogem.

PRENDRE UNE DÉCISION AU SUJET DES ÉTUDES POSTSECONDAIRES: À L'ÉCOUTE DES ABSENTS - COGEM

L'étude de Cogem par Liesette Brunson, Kerry Butt et Yves Déziel se fonde sur des entrevues de fond avec 62 jeunes âgés de 23 à 26 ans qui, en juillet 2001, n'avaient pas fréquenté d'établissement postsecondaire. Cogem a utilisé la méthode des quotas pour créer un échantillon de 29 détenteurs de diplômes d'études secondaires (DES) et de 33 non-détenteurs⁴, dans cinq villes et une banlieue rurale⁵ de Montréal, avec une proportion égale d'hommes et de femmes. Environ un quart des répondants étaient francophones, le

⁴ L'inclusion des individus sans diplôme d'études secondaires représente une différence importante entre ce sous-groupe et le sous-échantillon de l'ES.

⁵ Aucun répondant ne venait de régions rurales éloignées.

reste étant de langue maternelle anglaise. Les jeunes adultes sélectionnés pour le sondage ont participé à une entrevue individuelle (durée : 40 à 60 minutes) qui sondait leurs perceptions et leurs attitudes relativement aux EPS. Plus spécifiquement, on leur demandait de réfléchir aux facteurs qui ont influencé leur décision, à leur perception des obstacles aux EPS, et aux changements - avec le temps - apportés à leurs attitudes et à leurs perceptions. Les interviews ont été enregistrées sur bande vidéo et audio, transcrites, encodées et examinées à l'aide d'un logiciel d'analyse qualitative.

The strength of this approach is that it allows an in-depth examination of some of the complexities of young people's decision-making regarding PSE. The trade-off is that the identified patterns are illustrative rather than generalizable, and the cross-sectional design requires heavy reliance on retrospective recall. Nevertheless, through extensive verbatim quotes (which cannot be reproduced here), the report gives us a feel for the types of issues that young people face when they make important educational decisions.

Les auteurs établissent une différence entre ce qu'ils appellent des « obstacles » - lorsque les participants indiquent que ceux-ci ont rendu peu probable, sinon impossible, leur accession aux EPS - et des « raisons », facteurs conscients de choix qui ont amené les participants à décider de ne pas entreprendre d'EPS, bien que théoriquement, ils auraient pu le faire (Cogem, 2001 : 10).

Les principaux **obstacles** identifiés étaient:⁶

- la méconnaissance des EPS en tant qu'options de formation s'offrant à eux;
- le manque de ressources financières;
- le manque d'aptitudes scolaires ou l'absence des attestations d'études nécessaires pour être admis à des EPS;
- des circonstances imprévues qui ont perturbé le projet d'EPS.

Les **raisons** évoquées par les absents comprenaient⁷

- d'autres priorités personnelles perçues comme étant incompatibles avec des EPS, notamment, la famille, le travail, les voyages;
- la perception que les avantages éventuels liés aux EPS étaient non pertinents par rapport aux objectifs de carrière des participants;
- la perception que l'expérience de travail fournissait des atouts professionnels équivalents ou supérieurs aux avantages conférés par les EPS;
- la perception que les EPS offraient peu d'avantages en raison des tendances du marché du travail;

⁶ Ces obstacles peuvent être comparées à ceux évoqués par les répondants de Foley, qui relataient le manque d'argent, les mauvais résultats académiques, la postulation sans acceptation, la non-disponibilité du programme d'études envisagé ou sa non-accessibilité à proximité du lieu de résidence et mentionnaient "ne ressentir aucun intérêt" comme raison principale de ne pas poursuivre des EPS.

⁷ Ces raisons peuvent être comparées à celles évoquées par les répondants de Foley, qui disaient qu'ils voulaient prendre une pause, avaient un bon emploi, voulaient élever une famille, ou encore n'arrivaient pas à déterminer ce qu'ils voulaient faire.

⁸ Les auteurs soulignent la différence entre le coût comme facteur externe et le calcul conscient d'une analyse de rendement (comme raison de ne pas poursuivre d'EPS).

- l'absence de dispositions à l'égard des EPS en raison d'un manque d'objectifs, de discipline, de motivation, d'intérêt, etc.;
- la perception que le coût relatif aux EPS (financier et autre) était trop élevé par rapport aux avantages perçus⁸.

Ayant répertorié sommairement les types d'obstacles et les raisons qui ont poussé les répondants à choisir de ne pas poursuivre des EPS, les auteurs du rapport Cogem tentent ensuite d'évaluer dans quelle mesure les répondants ont, en 1995, *remis en question leur décision de poursuivre ou non des EPS*. Ils ont constaté qu'une « minorité significative » (Cogem, 2001 : 12) des répondants avaient reconsidéré leur décision première de ne pas fréquenter un établissement postsecondaire.

La tendance des réponses s'est révélée relativement différente pour ceux n'ayant pas encore complété leur diplôme d'études secondaires. Ces répondants montraient un intérêt pour le retour à l'école, si ce n'est que pour achever leurs études secondaires. Toutefois, l'effet combiné des obstacles et des raisons rendait difficile la réalisation de cet objectif. En ce qui concerne ceux détenant un DES, le groupe se divisait à peu près également entre ceux qui entrevoient d'entreprendre des EPS et ceux qui y renonçaient. Chez les répondants envisageant les EPS, leur propre évaluation de leurs dispositions à entreprendre des EPS ou leur opinion quant aux avantages offerts par les EPS sont les facteurs les plus susceptibles d'avoir changé. Les perspectives d'un meilleur emploi, d'un salaire plus élevé et de meilleures chances d'avancement se retrouvaient parmi ces avantages potentiels. Certains reconnaissaient désormais la valeur acquise dans l'obtention d'une attestation d'études.

Malgré ces changements de perspective, les répondants croyaient encore être confrontés à de nombreux obstacles. La méconnaissance des EPS, l'absence prolongée hors du système scolaire, les responsabilités familiales, le coût et l'accessibilité des services de garde, le risque associé à l'abandon d'un travail bien rémunéré de pair avec l'appréhension suscitée par l'endettement inhérent aux études étaient cités comme étant des obstacles potentiels.

La partie suivante de l'étude Cogem explore les *sources de soutien et d'information* concernant les EPS offerts à ceux qui ne fréquentent pas un établissement de niveau postsecondaire. La famille, les amis et les intervenants en milieu scolaire ont été les sources les plus souvent mentionnées. Bien que la plupart des répondants critiquent la pertinence, l'accessibilité, la profondeur et la portée des ressources d'information et d'orientation, quelques participants sont satisfaits des services d'orientation reçus pour les aider à choisir leur formation et leur carrière.

Les membres de la famille sont apparus comme d'importants modèles à suivre pour certains des jeunes répondants - modèles positifs autant que négatifs. Certains membres de la famille offraient du soutien; d'autres dissuadaient les répondants d'envisager des EPS par des commentaires négatifs ou par une inaptitude à encourager. Le plus souvent, les parents s'avèrent les membres de la famille les plus influents dans la prise de décision des répondants, bien que les frères et sœurs y jouent parfois un certain rôle.

Les amis sont également perçus comme modèles à suivre pour ces jeunes adultes. Encore une fois, certains avaient une influence positive, encourageant la poursuite des études. À travers leur attitude ou l'exemple qu'ils donnaient, d'autres étaient des influences négatives. La fréquentation d'amis sans diplôme d'EPS qui gagnaient un bon salaire dans le cadre d'un emploi stable influençaient les jeunes répondants dans leur perception des supposés avantages de poursuivre des études.

Dans la dernière partie de l'étude Cogem, les auteurs rendent compte des suggestions apportées par les répondants eux-mêmes, relativement aux façons d'accroître la sensibilisation à l'égard des EPS chez les jeunes Canadiens.

Au cœur de ces suggestions se trouvait un plaidoyer pour une plus grande disponibilité et clarté de l'information - information couvrant les conditions d'admissibilité aux EPS, les options des programmes, l'éventail des carrières, l'aide financière et les services de soutien. Les répondants ont indiqué que la qualité et la quantité de l'information pertinente offerte aux étudiants pouvaient être bonifiées. On a également souligné l'importance de diffuser l'information relativement tôt, la transition du *Junior High* à l'école secondaire étant considérée comme une période charnière. Certains étudiants, y inclus ceux ayant des besoins spéciaux et ceux effectuant un retour aux études, revendiquaient l'ajout de programmes et de services de soutien spécifiques. En résumé, les répondants croyaient que toutes les activités de sensibilisation, particulièrement les programmes de soutien offerts en milieu scolaire, pouvaient être grandement améliorées de manière à faciliter le passage aux études postsecondaires pour ceux qui y aspirent.

RÉSUMÉ

Qu'avons-nous appris grâce à ces deux études? Premièrement, il est clair que la décision de fréquenter ou non une institution postsecondaire après le DES est un processus complexe. Des facteurs différents ont une influence sur des jeunes dont les aspirations sont diverses. Qui plus est, il existe rarement une raison unique qui puisse contenir les tendances d'absentéisme ou expliquer la décision d'un individu en particulier. Nous devons plutôt constater l'existence d'un réseau complexe d'influences et d'options agissant à des moments différents sur des étudiants dont les aspirations sont très diversifiées.

Plus particulièrement, les données issues de ces deux études clarifient que les facteurs financiers ne sont pas les seuls découragements au regard de la participation aux EPS. La question des coûts fait surface autant comme « obstacle » que comme « raison », pour emprunter les termes du rapport Cogem. Le coût des EPS et la peur de s'endetter représentent bel et bien une contrainte à la poursuite des études au niveau postsecondaire pour plusieurs jeunes Canadiens. Qui plus est, ces attitudes et perceptions sur l'investissement de temps et d'argent sont évaluées en fonction de ce que les jeunes reconnaissent comme les avantages potentiels de l'EPS, tout en tenant compte de leurs priorités et des autres options qui se présentent à eux. Ainsi, bien que les coûts des EPS ne puissent être ignorés comme facteur important, les coûts potentiels comportent d'importants aspects subjectifs dont on doit tenir compte, aussi bien que d'autres facteurs étrangers à l'argent.

En effet, le coût n'est pas toujours une affaire d'argent. C'est également une question de dispositions personnelles et d'expérience de vie. Une des conclusions intéressantes des deux études est le rôle important que jouent les facteurs *non financiers* dans la décision, c'est-à-dire *combien* investir dans le temps des études. Les comportements d'auto-évaluation, les nuances de confiance en soi, les attitudes face à l'apprentissage institutionnalisé, les emplois sélectionnés et attendus et les degrés de certitude (ou d'incertitude) face à l'avenir ont une incidence. Les amis, la famille, la direction et le personnel des institutions jouent aussi un rôle d'encouragement ou de découragement à poursuivre les études.

LIENS AVEC LES COMPTES RENDUS DE RECHERCHE EXISTANTS

Comment les résultats de ces deux études sont-ils reliés aux rapports de recherche existants sur l'accès aux EPS? Comme l'ont démontré d'autres recherches, ces deux études confirment que « la décision de poursuivre ou non des EPS comporte plusieurs aspects liés à diverses dimensions sociales, économiques et psychologiques de l'expérience de vie d'un individu » (CESPM, 1997 : 5). Cette complexité est particulièrement bien rendue par les citations du rapport Cogem. Plutôt que les seuls coûts des EPS, les deux rapports démontrent l'importance des attitudes personnelles. Comme le souligne le rapport de la CESPM : « Étant donné les motivations complexes qui pèsent sur la décision de poursuivre ou non des EPS, il est douteux que seul le poids de la dette puisse venir influencer le verdict. Cependant, cela peut être une valeur importante dans la confirmation ou le renforcement des décisions prises pour d'autres raisons » (1997 : 38).

Les études de Foley et de Cogem ont permis de déterminer que les coûts des EPS, bien que ce ne soit pas le seul facteur, demeurent l'élément important du processus décisionnel des jeunes en ce qui a trait à leurs études. Cependant, il n'y a pas que les frais de scolarité qui soient considérés; les autres coûts associés aux EPS - par exemple, le coût de la vie hors du domicile familial - doivent être évalués (Cogem, 2001 : 36; Foley, 2001 : 17). Une étude de l'Université d'Alberta (2001) rend compte du même phénomène (voir également Bouchard et Zhao (2000) et Colombie-Britannique (1998).

L'attitude des étudiants, reflétant les perceptions de leurs aptitudes, les options possibles et le rendement sur le temps et l'argent investis dans les EPS jouent un rôle crucial dans la décision sur le parcours après l'école secondaire. Cela confirme les résultats de d'autres études sur la jeunesse canadienne (Andres, 1993; Clift et al., 1997; Looker, 1994; Université d'Alberta, 2001).

L'étude de l'Université d'Alberta souligne des obstacles pour la jeunesse autochtone - et pour ceux qui proviennent des régions rurales - et à ce chapitre, note l'importance des facteurs culturels. Ticoll (1995) se concentre sur les obstacles particuliers aux étudiants handicapés (voir aussi McKenzie, 1994). Ni l'étude de Foley ni celle de la Cogem n'abordent ces questions qu'il faudrait à tout prix approfondir.

L'étude de Foley examine comment certaines caractéristiques sociodémographiques sont reliées à la participation aux EPS. Les antécédents des parents (évalués selon l'éducation, la profession et le salaire) influencent le parcours des étudiants après l'école secondaire. D'autres chercheurs sont arrivés à des conclusions semblables (Colombie-Britannique, 1998; Butlin, 1999; Clift et al., 1997; Lowe et Krahn, 2000; CESPM, 1997). La question des coûts représente davantage un obstacle pour ceux qui proviennent de milieux socioéconomiques moins favorisés. Comme le notent Clift et al. : « Les étudiants moins privilégiés ont été repoussés des universités vers les institutions non universitaires ou encore hors du système lui-même » (1997 : 7).

L'étude de Cogem souligne l'importance de l'accès à une information de qualité. Certains étudiants ignorent les options qui leur sont accessibles. En accord avec cette conclusion, le rapport de l'Université d'Alberta cite un travailleur communautaire disant que « l'université n'est même pas sur le radar de la plupart des jeunes moins privilégiés d'Alberta ». De plus, ce rapport souligne qu'un « manque de connaissances quant à la valeur des études postsecondaires, la rareté des modèles à suivre et l'absence d'encouragement sont tous des obstacles à l'éducation supérieure » (2001 : 6). Cependant, le rapport du Ministère de l'éducation de la Colombie-Britannique nous avertit que « certains parents et étudiants sont subjugués par le volume et la complexité de l'information qu'ils reçoivent

à propos des institutions postsecondaires, de leurs programmes et de l'aide financière disponible » (1997 : 1. Voir aussi Andres, 1993; Colombie-Britannique, 1998; Looker, 1994).

Les parents, en particulier, ont un rôle dans les décisions des étudiants quant aux EPS. Ces conclusions sont confirmées par l'étude de Cogem et d'autres études sur la jeunesse canadienne (Colombie-Britannique, 1998; Looker, 1994). Mais ce qui est peut-être davantage déterminant pour les initiatives en matière de politiques publiques, c'est le fait que la direction et le personnel enseignant (professeurs et orienteurs) jouent un rôle important pour seulement une *minorité* d'étudiants. La majorité des répondants de l'étude de Cogem (ainsi que de l'étude de Mackinnon et Looker, 1999) portaient un jugement très sévère sur l'information que leur fournissait - ou ne leur fournissait pas - leur école.

CONSÉQUENCES POUR LES POLITIQUES PUBLIQUES

Qu'est-ce que les deux études présentées ici suggèrent comme interventions en matière de politiques publiques? L'hypothèse consiste à croire que le but de telles interventions est l'équité dans l'accès aux EPS. Comme le note un rapport de la Direction des ressources humaines Canada, « Le gouvernement du Canada est décidé à garantir l'accès équitable à l'éducation postsecondaire pour *tous les Canadiens* » (1998 : 2). Le but n'est donc pas que tous les Canadiens (ou tous les détenteurs de DES) poursuivent des EPS, mais de s'assurer qu'il n'existe aucun obstacle externe qui puisse empêcher les individus intéressés et qualifiés de poursuivre et de compléter des EPS. En d'autres mots, comment s'assurer que les antécédents d'un jeune ne soient pas un obstacle contre l'entreprise d'une éducation postsecondaire?

Les avantages économiques de l'éducation postsecondaire souvent évoqués⁹ ne continueront peut-être pas d'exister si la majorité des Canadiens se retrouvent avec des diplômes d'EPS. L'effet serait plutôt de transformer l'éducation « postobligatoire » en éducation *obligatoire à l'emploi*. Vu ce scénario, les employeurs devraient trouver d'autres critères d'embauche. Même s'il y a reconnaissance des avantages non économiques reliés aux EPS, c'est un contresens que de pousser *tout le monde* à prolonger leur éducation aussi longtemps qu'il existera des emplois ne nécessitant pas d'EPS. Il faut reconnaître que les individus peuvent trouver d'autres moyens de bien vivre et gagner leur vie.

L'étude de Foley confirme qu'il y a très peu de variables contextuelles qui influencent les *raisons* de ne pas poursuivre des EPS. L'étude de Butlin (1999), avec son analyse multinomiale du même ensemble de données, confirme le fait que c'est principalement l'éducation des parents, plutôt que d'autres variables contextuelles, qui influence les tendances de participation aux EPS.

Cependant, la question n'est pas si simple. D'un côté, on ne voudrait pas empêcher les parents d'influencer leurs enfants (même s'il était possible de le faire). D'un autre côté, il est important de reconnaître l'impact qu'ont l'éducation et les valeurs des parents sur les jeunes. Aussi, dans les études pertinentes, l'éducation des parents est essentiellement une mesure du contexte social de même qu'une mesure des effets multiples sur le parcours des étudiants résultant de ce contexte. La relation entre les niveaux d'éducation des parents et des enfants n'est qu'une manifestation de la transmission intergénérationnelle dans une classe sociale donnée.

⁹ Il est aussi important de noter qu'on peut faire des EPS pour d'autres raisons que la préparation au marché du travail. Les EPS permettent l'exploration des intérêts personnels et le développement d'une vaste gamme d'aptitudes qui ne servent nécessairement la participation au marché du travail.

Si le but est de minimiser l'impact négatif que les familles faiblement scolarisées ont sur leurs enfants, une des tactiques serait d'augmenter le niveau d'éducation des parents à travers des initiatives de formation continue. Une autre tactique serait de cibler les parents d'enfants de niveau secondaire pour les informer des avantages des EPS, influençant alors les attitudes qu'ils transmettent à leurs enfants. Une troisième voie consisterait à trouver des méthodes alternatives de soutien et d'encouragement pour ceux qui ont les aptitudes et l'intérêt pour les EPS, de façon à ce que le désavantage éducatif ne soit pas transmis d'une génération à l'autre.

Pour les jeunes eux-mêmes, l'information semble être la clé. Les deux études soulignent l'importance de l'information sur les options de travail et d'études postsecondaires. Plusieurs jeunes trouvaient peu utiles les logiciels d'orientation disponibles dans leurs écoles (Cogem, 2001 : 58). Un service d'orientation proactif qui va à la rencontre des étudiants en difficulté ou indécis (aussi peu pratique que cela puisse être à une époque de coupures dans les budgets consacrés à l'éducation) serait très pertinent. Les étudiants ont besoin d'information non seulement sur les carrières, mais aussi sur les cours dont ils ont besoin à l'école secondaire. Si les programmes d'intervention se concentrent surtout sur les candidats aux études supérieures, l'information peut arriver trop tard pour ceux qui ont décroché des cours essentiels au secondaire, sans réaliser les effets à long terme de leur décision.

Toutefois, l'évaluation d'une telle information doit tenir compte des inquiétudes concernant la surabondance indésirable de renseignements (B.C., 1997). De plus, ceux pour qui les EPS ne sont qu'une très lointaine réalité ne seront pas portés à rechercher ou à utiliser une telle information, peu importe son adéquation. Le défi serait donc d'identifier quels canaux de transmission conviendraient à quelle sorte d'information et seraient les plus efficaces compte tenu des différences de type chez les étudiants.

Les deux études mettent également l'accent sur la précision de l'information concernant les programmes d'aide financière. Par exemple, plusieurs jeunes n'avaient pas connaissance des programmes de remise de dettes (voir aussi le rapport de la CESPV, 1997). Ce sont souvent ceux qui ont déjà choisi d'entreprendre des EPS qui cherchent et obtiennent de l'information sur l'aide financière. Ceux présentant initialement un faible intérêt pour les EPS sont moins enclins à rechercher cette information, bien que leur intérêt pourrait être accru si on leur présentait les EPS comme une option viable.

Un autre facteur relié à la question des coûts : la *raison* financière de ne pas poursuivre d'EPS - plutôt que l'*obstacle* - relevée dans le rapport de Cogem. Une fois que les étudiants décident que les EPS sont envisageables, beaucoup d'entre eux semblent soupeser les coûts (en termes de temps, d'énergie et d'argent) de participation aux EPS en fonction de l'avantage probable perçu à l'égard de l'emploi (compétences et qualité de l'emploi). Comme les auteurs du rapport de la CESPV le soulignent : « la dette est supportable en autant que les étudiants trouvent un emploi approprié. En fait, la dette est moins un obstacle que le fait de trouver un emploi avec un assez bon salaire pour rembourser la dette » (1997 : 36).

Autrement dit, une intervention à plus grande échelle et à plus long terme (à la manière de plusieurs initiatives fédérales récentes) consisterait à créer des emplois. Plus on convaincra d'étudiants du secondaire qu'ils *auront* de meilleurs emplois - plus stables, mieux rémunérés - s'ils poursuivent leurs études, plus il y aura d'étudiants de tous les milieux qui poursuivront des EPS. Ceux qui croient, à tort ou à raison, qu'ils contracteront des dettes insurmontables hésiteront à faire cet investissement. Les emplois doivent exister et être *bien en vue* pour que davantage de Canadiens entreprennent des EPS et y discernent un parcours valable.

BIBLIOGRAPHIE

- ANDRES, Bellamy, L. « Life Trajectories, Action and Negotiating the Transition from High School » dans ANISEF, P., et P. AXELROD (dirs.), *Transitions: Schooling and Employment in Canada*, Toronto, Thompson Educational Publishing, 1993, p. 137-157.
- ANDRES, Bellamy, L. « Investigating Transfer: The Student's Perspective », Vancouver, Conseil sur les admissions et les transferts, Colombie-Britannique, 1999.
- ANDRES, Bellamy, L., et Harvey KRAHN. « Youth Pathways in Articulated Post-Secondary Systems: Enrollment and Completion Patterns of Urban Young Women and Men », *Canadian Journal of Higher Education*, vol. 29, no. 1, 1999, p. 47-82.
- ANDRES, Bellamy, L., et E. D. LOOKER. « Rurality and Capital: Educational Expectations and Attainment of Rural and Urban Youth », *Canadian Journal of Higher Education*, vol. 30, nos. 1-2, 2001.
- BOUCHARD, B., et J. ZHAO. « University Education: Recent Trends in participation, accessibility and returns », *Revue trimestrielle de l'éducation*, vol. 6, no. 4, 2000, p. 24-32.
- COLOMBIE-BRITANNIQUE. *Moving On: Secondary to Post-Secondary Transition - A Report*, Victoria, Ministère de l'éducation, 1997.
- COLOMBIE-BRITANNIQUE. *Making Connections: A Ministry Response To Moving On*, Ministère de l'éducation, 1998. (www.gov.bc.ca/bced/)
- COLOMBIE-BRITANNIQUE. 1998 *Outcomes of Former Students with Disabilities*. Rapport des collèges et instituts de Colombie-Britannique sur le destin des ex-étudiants avec handicaps, Outcomes Working Group and Centre For Education Information, 2000. (www.ceiss.org/edresearchg)
- BUTLIN, George. « Determinants of Post-Secondary Participation », *Revue trimestrielle de l'éducation*, vol. 5, no. 3, 1999, p. 9-35.
- CHOY, S. P. « College Access and Affordability », *Education Statistics Quarterly*, vol. 1, no. 2, 1999, p. 74-90.
- CLIFT, Robert, Coleen HAWKEY et Ann Marie VAUGHAN. « A Background Analysis of the Relationship Between Tuition Fees, Financial Aid, and Student Choice », Conférence présentée à la Société canadienne de l'éducation supérieure, Université Memorial de Terre-Neuve, juin 1997.
- CLOUTIER, Renée. *Access of Women and Minorities To Higher Education: Changes in Taste and Colour without Chemical Changes: Part I*, Communication présentée à la conférence conjointe de l'American Educational Research Association et de l'Association for the Study of Higher Education, San Francisco, 1984.
- COGEM RECHERCHE INC.--Brunson, Liesette, Butt, Kerry et Déziel, Yves « Qualitative Assessment of Non-attendees' Decision Making and Attitudes Towards Post-secondary Education », Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire, 2001.

- DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES CANADA. *Ensuring Opportunities: Access to Post-secondary Education*, Ottawa, 1998.
- FOLEY, K. « Why stop after high school? A Descriptive Analysis of the Most Important Reasons that High School Graduates Do Not Continue to PSE », Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire, 2001.
- LOOKER, E. Dianne. « Interconnected Transitions and Their Costs: Gender and Urban-Rural Differences in the Transitions to Work » dans P. AXELROD et P. ANISEF (dirs.), *The Transitions from School to Work*, Toronto, Thompson Educational Publishing, 1993, p. 43-64.
- LOOKER, E. Dianne. « Active Capital: The Impact of Parents on Youths' Educational Performance and Plans » dans L. ERWIN et D. MACLENNAN (dirs.), *Sociology of Education in Canada*, Copp Clark Longman, 1994, p. 164-187
- LOOKER, E. Dianne, et P. DWYER. « Education and Negotiated Reality: Complexities Facing Rural Youth in the 1990's », *Journal of Youth Studies*, vol. 1, no.1, 1998, p. 5-22.
- LOOKER, E. Dianne, et G. S. LOWE, « Post-Secondary Access and Student Financial Aid in Canada: Current Knowledge and Research Gaps », *Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques*, 2001. (<http://www.cprn.ca/cprn.html>)
- LOWE, G.S., et H. KRAHN, « Work Aspirations and Attitudes in an Era of Labour Market Restructuring: A Comparison of Two Canadian Youth Cohorts », *Work, Employment and Society*, vol.14, no. 1, 2000, p. 1-22.
- MACKINNON, D., et E. Diane LOOKER. « Under the Influence: The Role of Significant Others in Youths' Occupational and Educational Choices », Communication présentée à la 4e Conférence nationale sur l'éducation en région rurale, Saskatoon, 1999.
- MAGEE, P. *Symbol or Structure: The Effects of Family Structure on Youth Education*, mémoire de maîtrise, Université Acadia, 1998.
- COMMISSION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DES PROVINCES MARITIMES. *Accessibility to Post-Secondary Education in the Maritimes*, Fredericton, Groupe Angus Reid, 1997.
- MCKENZIE, H. « L'éducation au Canada : Questions d'actualité », Ottawa, Gouvernement du Canada, Programme des services de dépôt, BP386e, 1994.
- TERRE-NEUVE. *On the Road To Success: The Report of the Follow-Up of 1995 and 1996 High School Graduates*, Ministère de l'éducation, 1998.
- QUÉBEC. « Secondary school and College Graduates: A Sociodemographic Analysis », *Educational Statistics Bulletin*, no. 5, 1998.

- SARKAR, Gerlinde, et Claire STALLARD. « Est-ce que les groupes désignés, concernés par l'équité, ont des chances égales dans notre système d'éducation? », Communication présentée à la conférence *Retour au futur de l'éducation universitaire : Plus les choses changent...*, Toronto, ACPRI, 21 octobre 1997.
- SEDDON, A. « An Annotated Bibliography on Post-Secondary Acces and Student Financial Aid in Canada », Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques, 2001. (<http://www.cprn.ca/cprn.html>)
- STATISTIQUE CANADA et CONSEIL DES MINISTRES DE L'ÉDUCATION CANADA. Indicateurs de l'éducation au Canada, Rapport du Programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation, 1999, 2000.
- TICOLL Miriam. *Inclusion of Individuals With Disabilities in Post-Secondary Education: A Review Of the Literature*, North York, Rocher Institute, 1995.
- THIESSEN, V., et C. NICKERSON. *Canadian Gender Trends in Education and Work*, Ottawa, Développement des ressources humaines, 1999.
- UNIVERSITÉ D'ALBERTA. *Degrees Of Opportunity: Examining Access To Post-Secondary Education in Alberta*, Rapport final du groupe d'intervention du rectorat sur l'accès aux études postsecondaires, Edmonton, Université d'Alberta, 2001.